

Prévisions budgétaires  
2011-2012  
et  
Rapport financier préliminaire  
2010-2011

Le 31 mars 2011



Directeur général des  
élections du Québec



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Section 1</b>	
<b>Prévisions budgétaires du Directeur général des élections du Québec 2011-2012</b> .....	7
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et les prévisions budgétaires 2010-2011 (éléments 01 et 03) .....	11
1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et les prévisions budgétaires 2010-2011 (élément 01) .....	13
1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et les prévisions budgétaires 2010-2011 (élément 03) .....	17
<b>Section 2</b>	
<b>Rapport financier préliminaire du Directeur général des élections du Québec 2010-2011 – Dépenses estimées au 31 mars 2011</b> .....	23
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011 (éléments 01 et 03) .....	25
2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011 (élément 01) .....	27
2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011 (élément 03) .....	31



# Introduction

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3), le Directeur général des élections du Québec remet au président de l'Assemblée nationale ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011-2012.

L'étude des prévisions est confiée à une commission parlementaire, laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (réf. articles 544 et 546 de la Loi électorale).

Outre les prévisions budgétaires, le Directeur général des élections du Québec est tenu de fournir aux membres de la Commission parlementaire un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (réf. article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* indiquent les dépenses estimées au 31 mars 2011. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 2011 ainsi que d'une estimation des dépenses et des frais engagés pour le mois de mars 2011.



Le total des prévisions budgétaires des dépenses 2011-2012 contenues dans ce rapport est de 33 535 800 \$. Il est supérieur de 1 083 000 \$ à celui que le Directeur général des élections du Québec a fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier 2011-2012, aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Ces renseignements se retrouvent dans le volume 1 du *Budget de dépenses 2011-2012*, réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au Programme 03 – Administration du système électoral lequel comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- Élément 02 – Commission de la représentation électorale;
- **Élément 03 – Activités électorales.**

Dans ce rapport, la répartition des prévisions budgétaires entre les éléments du programme diffère quelque peu de celle présentée au *Livre des crédits*. Elle reflète les demandes budgétaires des unités administratives.

À l'élément 01 – Gestion interne et soutien, nous trouvons les prévisions des dépenses liées à la gestion interne du Directeur général des élections du Québec ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le Directeur général des élections du Québec fournit à la Commission de la représentation électorale toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, en particulier les services de son personnel.

À l'élément 03 – Activités électorales, sont prévues toutes les dépenses liées à la tenue d'activités électorales et à certains projets spéciaux. Il est important de noter que les sommes inscrites à cet élément ne le sont qu'à titre indicatif, puisqu'elles peuvent être modifiées si des mandats ou des événements imprévus surviennent en cours d'exercice.

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, et par activité électorale, pour l'élément 03.

Le présent budget de 33 535 800 \$ est supérieur à celui de l'an dernier qui était de 27 229 100 \$. Cette augmentation de 6 306 700 \$ résulte en partie des nouvelles responsabilités confiées au Directeur général des élections du Québec (1,7 M\$), lors de l'adoption, en décembre 2010, des projets de loi n° 113, Loi anti-prête-noms en matière de contributions électorales, et n° 114, Loi augmentant les pouvoirs de contrôle du directeur général des élections. Ces responsabilités portent sur les nouvelles règles de financement des partis politiques autorisés et les pouvoirs additionnels d'enquête et de poursuite qui lui ont été confiés afin que ces règles soient respectées.

Il est à noter que l'augmentation du budget de l'exercice financier 2010-2011 comporte des crédits non récurrents de 2 600 000 \$ devant servir à la mise en place des projets de loi n<sup>os</sup> 113 et 114 (0,8 M\$) ainsi qu'aux essais de simulation du système informatique pour la gestion des événements provinciaux (GEP) et à la formation du personnel électoral (1,8 M\$).

Enfin, le projet de loi n<sup>o</sup> 118, Loi concernant le financement des partis politiques, adopté en décembre 2010, entraîne une augmentation du budget de la supercatégorie « Transfert » reliée au financement des partis politiques autorisés (1,9 M\$).

**Programme 03 – Administration du système électoral**

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
<b>Rémunération</b>				
Rémunération du personnel permanent	15 900 000	0	0	15 900 000
Rémunération du personnel occasionnel	1 100 000	0	836 772	1 936 772
Rémunération du personnel électoral	0	0	1 873 000	1 873 000
<b>Total partiel</b>	<b>17 000 000</b>	<b>0</b>	<b>2 709 772</b>	<b>19 709 772</b>
<b>Fonctionnement</b>				
Frais de déplacement	140 350	7 105	502 330	649 785
Contrats de services professionnels	1 627 925	11 000	477 810	2 116 735
Formation, congrès et cotisations	202 500	0	0	202 500
Services de télécommunications	325 000	0	102 000	427 000
Contrats de nature technique	2 475 700	59 000	723 500	3 258 200
Taxes foncières, assurances et autres	232 360	0	0	232 360
Location de biens meubles et immeubles	476 000	0	209 700	685 700
Fournitures et autres dépenses	487 841	0	4 000	491 841
Amortissement	435 000	0	535 000	970 000
<b>Total partiel</b>	<b>6 402 676</b>	<b>77 105</b>	<b>2 554 340</b>	<b>9 034 121</b>
<b>Transfert</b>				
Allocation aux partis politiques	0	0	4 791 907	4 791 907
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 791 907</b>	<b>4 791 907</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 402 676</b>	<b>77 105</b>	<b>10 056 019</b>	<b>33 535 800</b>

<b>Effectif total du programme</b>	258	0	0	258
------------------------------------	-----	---	---	-----

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
<b>Immobilisations</b>	300 000	0	1 600 000	1 900 000
<b>TOTAL</b>	<b>300 000</b>	<b>0</b>	<b>1 600 000</b>	<b>1 900 000</b>



Les informations financières qui apparaissent dans ce document démontrent certains écarts entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et celles de 2010-2011.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2011-2012, de 23 402 676 \$, sont supérieures de 2 718 586 \$ à celles de 2010-2011 (réf. page 13). Cette augmentation s'explique principalement par :

- ◇ l'augmentation de la masse salariale (1,2 M\$), conséquence de l'ajout de 18 ETC en raison des nouvelles responsabilités confiées au Directeur général des élections du Québec en regard des projets de loi n<sup>os</sup> 113 et 114;
- ◇ l'augmentation des dépenses liées aux contrats de services professionnels (0,3 M\$) et aux contrats de nature technique (0,5 M\$);
- ◇ le réaménagement budgétaire (0,7 M\$) effectué entre la rémunération et le fonctionnement, lors de l'exercice 2010-2011.

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2011-2012, de 10 056 019 \$, sont supérieures de 3 575 514 \$ à celles de 2010-2011 (réf. page 17). Cette augmentation provient de deux éléments principaux, soit :

- ◇ la hausse du financement public des partis politiques autorisés (1,9 M\$) contenue dans le projet de loi n<sup>o</sup> 118, Loi concernant le financement des partis politiques, adopté par l'Assemblée nationale en décembre 2010;
- ◇ l'ajout de crédits non récurrents de 1,8 M\$ pour l'implantation du nouveau système informatique GEP et la formation du personnel électoral sur ce système.



## Section 1.2

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et les prévisions budgétaires 2010-2011

#### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2011-2012 ①	Prévisions budgétaires 2010-2011 ②	Écarts ① - ②
<b>Rémunération</b>			
Rémunération du personnel permanent	15 900 000	14 100 000	1 800 000
Rémunération du personnel occasionnel	1 100 000	900 000	200 000
<b>Total partiel</b>	<b>17 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>2 000 000</b>
<b>Fonctionnement</b>			
Frais de déplacement	140 350	146 350	(6 000)
Contrats de services professionnels	1 627 925	1 345 150	282 775
Formation, congrès et cotisations	202 500	192 600	9 900
Services de télécommunications	325 000	370 000	(45 000)
Contrats de nature technique	2 475 700	2 016 730	458 970
Taxes foncières, assurances et autres	232 360	224 360	8 000
Location de biens meubles et immeubles	476 000	479 500	(3 500)
Fournitures et autres dépenses	487 841	459 400	28 441
Amortissement	435 000	450 000	(15 000)
<b>Total partiel</b>	<b>6 402 676</b>	<b>5 684 090</b>	<b>718 586</b>
<b>Transfert</b>			
Allocation aux partis politiques	0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 402 676</b>	<b>20 684 090</b>	<b>2 718 586</b>

<b>Effectif total du programme</b>	258	240	18
------------------------------------	-----	-----	----

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
<b>Immobilisations</b>	300 000	300 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>0</b>

## Section 1.2

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et les prévisions budgétaires 2010-2011

#### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
<b>Rémunération</b>	
Rémunération du personnel permanent	1 800 000
Rémunération du personnel occasionnel	200 000
<b>Total partiel</b>	<b>2 000 000</b>
<b>Fonctionnement</b>	
Frais de déplacement	(6 000)
Contrats de services professionnels	282 775

#### Notes explicatives

##### Rémunération du personnel permanent

**1 800 000 \$**

Le budget de 15 900 000 \$ correspond à la rémunération de 240 postes permanents.

L'écart est attribuable à l'ajout de quinze effectifs permanents (1 000 000 \$) ainsi qu'à la masse salariale réelle des 225 effectifs en place, laquelle avait été amputée de 650 000 \$, en 2010-2011, en raison des postes vacants. La différence de 150 000 \$ provient de l'indexation des salaires.

##### Rémunération du personnel occasionnel

**200 000 \$**

Le budget de 1 100 000 \$ représente la masse salariale des 18 ETC servant au remplacement des effectifs permanents, absents pour pré-retraites, maladies, congés parentaux ou autres, au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

##### Frais de déplacement

**(6 000 \$)**

L'écart est non significatif.

##### Contrats de services professionnels

**282 775 \$**

Le budget de 1 627 925 \$ servira principalement à la rémunération de ressources externes, spécialisées en informatique (715 000 \$), pour la certification PCI pour les transactions financières en ligne (40 000 \$), l'entretien de la liste électorale permanente (LEP) (290 000 \$), l'achat de données du SQCA et de la RAMQ (165 000 \$) et la mise à jour des sites Web et intranet (250 000 \$).

L'écart s'explique par une augmentation des ressources externes, spécialisées en informatique.

## Section 1.2

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et les prévisions budgétaires 2010-2011

#### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
<b>Fonctionnement</b>	
Formation, congrès et cotisations	9 900
Services de télécommunications	(45 000)
Contrats de nature technique	458 970
Taxes foncières, assurances et autres	8 000
Location de biens meubles et immeubles	(3 500)

#### Notes explicatives

##### Formation, congrès et cotisations 9 900 \$

L'écart est non significatif.

##### Services de télécommunications (45 000 \$)

Le budget de 325 000 \$ comprend les dépenses reliées aux liens informatiques et téléphoniques.

L'écart s'explique par une surévaluation du budget, de 2010-2011, pour le coût des liens téléphoniques.

##### Contrats de nature technique 458 970 \$

Le budget de 2 475 700 \$ comprend les dépenses de publicité, de promotion, d'impression, de poste et messagerie, les frais d'entretien de la bâtisse et les dépenses reliées à la sécurité informatique.

L'écart s'explique surtout par l'augmentation des frais de poste reliés aux envois effectués pour maintenir à jour la LEP (250 000 \$), des dépenses reliées à la sécurité informatique (100 000 \$) ainsi que des frais de poste et bancaires reliés à la gestion des contributions politiques du projet de loi n° 114 (85 000 \$).

##### Taxes foncières, assurances et autres 8 000 \$

Le budget de 232 360 \$ comprend les dépenses reliées aux taxes municipales et scolaires ainsi que la prime d'assurance de la bâtisse.

L'écart provient de l'augmentation prévue du coût des assurances de la bâtisse.

##### Location de biens meubles et immeubles (3 500 \$)

Un budget de 476 000 \$ est prévu pour le loyer du Centre de distribution Roger-Lefrançois (375 000 \$) ainsi que la location d'équipements (101 000 \$).

L'écart est non significatif.

## Section 1.2

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et les prévisions budgétaires 2010-2011

#### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
<b>Fonctionnement</b>	
Fournitures et autres dépenses	28 441
Amortissement	(15 000)
<b>Total partiel</b>	<b>718 586</b>
<b>Transfert</b>	
Support	0
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 718 586</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

#### Notes explicatives

##### Fournitures et autres dépenses 28 441 \$

Le budget de 487 841 \$ comprend les dépenses d'achat de fournitures et de matériel non capitalisables, de logiciels et de licences ainsi que les dépenses d'énergie.

L'écart s'explique surtout par l'augmentation de la dépense d'énergie.

##### Amortissement (15 000 \$)

L'écart est principalement dû aux équipements qui sont entièrement amortis.

##### Immobilisations 0 \$

Le budget de 300 000 \$ servira surtout à acquérir des équipements informatiques et du mobilier de bureau. L'ajout d'un bassin de rétention des eaux pluviales est aussi prévu au budget.

## Section 1.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et les prévisions budgétaires 2010-2011

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2011-2012	Prévisions budgétaires 2010-2011	Écarts
	①	②	① - ②
<b>Activités électorales</b>			
Frais de vérification des partis politiques	57 200	57 400	(200)
Plan d'action en matière de financement des partis politiques	269 702	185 173	84 529
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	383 000	325 905	57 095
Développement des systèmes informatiques	185 900	510 000	(324 100)
Comité des DS	9 500	29 200	(19 700)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	58 650	55 100	3 550
Formation pour les activités électorales	112 750	0	112 750
Formation <i>Réseau de soutien</i>	39 000	0	39 000
Mise à jour des sections de vote	29 500	50 100	(20 600)
Élections scolaires	2 750	6 750	(4 000)
Avis sur le financement des partis politiques	48 500	62 150	(13 650)
Commission permanente de révision	359 000	362 535	(3 535)
Élections municipales	138 460	201 497	(63 037)
Enquêtes et poursuites	412 200	258 200	154 000
Autres projets et mandats	0	457 089	(457 089)
Budget non récurrent :			
▪ Mise en place des projets de loi nos 113 et 114	865 600	0	865 600
▪ Formation <i>Gestion des événements provinciaux</i> (GEP)	1 213 400	0	1 213 400
▪ Simulations <i>Gestion des événements provinciaux</i> (GEP)	544 000	0	544 000
Amortissement	535 000	1 050 000	(515 000)
<b>Total partiel</b>	<b>5 264 112</b>	<b>3 611 099</b>	<b>1 653 013</b>
<b>Transfert</b>			
Allocation aux partis politiques	4 791 907	2 869 406	1 922 501
<b>Total partiel</b>	<b>4 791 907</b>	<b>2 869 406</b>	<b>1 922 501</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 056 019</b>	<b>6 480 505</b>	<b>3 575 514</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
<b>Immobilisations</b>	1 600 000	1 700 000	(100 000)
<b>TOTAL</b>	<b>1 600 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>(100 000)</b>

## Section 1.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et les prévisions budgétaires 2010-2011

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Frais de vérification des partis politiques	(200)
Plan d'action en matière de financement des partis politiques	84 529
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	57 095
Développement des systèmes informatiques	(324 100)

#### Notes explicatives

##### Frais de vérification des partis politiques (200 \$)

Le budget de 57 200 \$ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, selon l'article 112 de la Loi électorale.

##### Plan d'action en matière de financement des partis politiques 84 529 \$

Le budget de 269 702 \$ servira à mener les activités de vérification, prévues par la Direction du financement des partis politiques, ainsi qu'à identifier et à mettre en œuvre des moyens appropriés pour renforcer les règles de contrôle en matière d'autorisation et de financement politique.

L'écart provient de l'augmentation des ressources temporaires affectées à ce projet.

##### Communication avec les directeurs du scrutin (DS) 57 095 \$

Le budget de 383 000 \$ servira à garder un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace à leur résidence et à les rémunérer 36 heures dans l'année.

L'écart provient de l'augmentation des coûts reliés au maintien du lien Internet avec les DS.

##### Développement des systèmes informatiques (324 100 \$)

Le budget de 185 900 \$ représente les coûts non capitalisés pour le développement des systèmes de mission.

L'écart s'explique par la diminution des ressources externes qui seront affectées au développement de ces systèmes.

## Section 1.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et les prévisions budgétaires 2010-2011

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Comité des DS	(19 700)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	3 550
Formation pour les activités électorales	112 750
Formation Réseau de soutien	39 000
Mise à jour des sections de vote	(20 600)
Élections scolaires	(4 000)

#### Notes explicatives

##### **Comité des DS (19 700 \$)**

Le budget de 9 500 \$ servira à organiser une rencontre avec dix DS afin de les consulter sur divers sujets.

L'écart s'explique par la diminution de la durée et du nombre de rencontres.

##### **Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS) 3 550 \$**

Le budget de 58 650 \$ servira à sélectionner de nouveaux DS dans 19 circonscriptions. De plus, des postes de DAS seront aussi à pourvoir.

L'écart est non significatif.

##### **Formation pour les activités électorales 112 750 \$**

Le budget de 112 750 \$ servira à former les nouveaux DS et DAS sur le processus électoral.

##### **Formation Réseau de soutien 39 000 \$**

Le budget de 39 000 \$ servira à former un nouveau réseau de soutien, composé de 35 ressources, pour soutenir les nouveaux DS ou suppléer aux besoins lors du départ ou de l'incapacité d'agir de certains DS.

##### **Mise à jour des sections de vote (20 600 \$)**

Le budget de 29 500 \$ servira à effectuer du travail de délimitation des sections de vote dans environ 40 circonscriptions.

##### **Élections scolaires (4 000 \$)**

Le budget de 2 750 \$ est essentiellement composé de frais de poste.

## Section 1.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et les prévisions budgétaires 2010-2011

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Avis sur le financement des partis politiques	(13 650)
Commission permanente de révision	(3 535)
Élections municipales	(63 037)

#### Notes explicatives

##### **Avis sur le financement des partis politiques (13 650 \$)**

Le budget de 48 500 \$ représente les frais prévus, dans la Loi électorale, pour la publication des avis sur le financement des partis politiques autorisés.

La diminution s'explique par la réduction du nombre d'avis obligatoires.

##### **Commission permanente de révision (3 535 \$)**

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision. » (Article 40.12.1 de la Loi électorale).

Un budget de 359 000 \$ est prévu à cette fin.

L'écart est non significatif.

##### **Élections municipales (63 037 \$)**

Le budget de 138 460 \$ est relié aux responsabilités du Directeur général des élections du Québec à la suite des élections municipales du 1<sup>er</sup> novembre 2009.

Après les élections municipales, les rapports de dépenses électorales et d'activités de financement sont soumis à une vérification. De plus, des enquêtes sont effectuées à la suite des plaintes reçues au DGE.

L'écart s'explique par la diminution du nombre de ressources temporaires affectées à la vérification.

## Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Enquêtes et poursuites	154 000
Autres projets et mandats	(457 089)
Budget non récurrent :	
▪ Mise en place des projets de loi n <sup>os</sup> 113 et 114	865 600
▪ Formation <i>Gestion des événements provinciaux</i> (GEP)	1 213 400
▪ Simulations <i>Gestion des événements provinciaux</i> (GEP)	544 000

## Notes explicatives

**Enquêtes et poursuites 154 000 \$**

Le budget de 412 200 \$ représente les salaires des enquêteurs de la Direction des affaires juridiques, affectés à des mandats donnant suite à des activités électorales.

L'écart s'explique par l'ajout de deux enquêteurs et l'augmentation salariale occasionnée par la révision de leur classement.

**Autres projets et mandats (457 089 \$)**

Aucun budget n'est prévu en 2011-2012.

**Mise en place des projets de loi n<sup>os</sup> 113 et 114 865 600 \$**

Le budget non récurrent de 865 600 \$ comprend les dépenses liées à une campagne d'information pour les nouvelles règles sur le financement des partis politiques et au développement du système informatique supportant la gestion du nouveau mode de versement des contributions.

**Formation *Gestion des événements provinciaux* (GEP) 1 213 400 \$**

Le budget non récurrent de 1 213 400 \$ servira à former le personnel électoral sur le nouveau système informatique GEP.

**Simulations *Gestion des événements provinciaux* (GEP) 544 000 \$**

Le budget non récurrent de 544 000 \$ servira à tenir un exercice de simulation sur le nouveau système GEP, dans 12 à 15 circonscriptions, et à tenir par la suite un autre exercice de simulation à l'échelle provinciale.

## Section 1.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2011-2012 et les prévisions budgétaires 2010-2011

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Amortissement	(515 000)
<b>Total partiel</b>	<b>1 653 013</b>
<b>Transfert</b>	
Allocation aux partis politiques	1 922 501
<b>Total partiel</b>	<b>1 922 501</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 575 514</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(100 000)
<b>TOTAL</b>	<b>(100 000)</b>

#### Notes explicatives

##### Amortissement (515 000 \$)

L'écart s'explique par le report de la mise en service du développement informatique du système GEP et d'un nouveau système de paie pour le personnel électoral.

##### Allocation aux partis politiques 1 922 501 \$

L'écart s'explique par la hausse du financement public des partis politiques autorisés, contenue dans le projet de loi n° 118, Loi concernant le financement des partis politiques. Après l'adoption de cette loi, le 10 décembre 2010, l'allocation par électeur est passée de 0,50 \$ à 0,82 \$. Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, elle est passée à 0,83 \$ afin d'être indexée selon la variation de l'IPC. Dorénavant, cette allocation sera indexée au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

##### Immobilisations (100 000 \$)

Le budget de 1 600 000 \$ est prévu pour finaliser le développement informatique de la phase 2 du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote (2006, chapitre 17), et commencer les travaux sur le système informatique de la LEP.

Ce budget inclut également l'acquisition d'un logiciel de paie pour le personnel électoral et d'équipements informatiques pour la Direction des opérations électorales.

**Programme 03 – Administration du système électoral**

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
<b>Rémunération</b>				
Rémunération du personnel permanent	13 500 000	0	0	13 500 000
Rémunération du personnel occasionnel	600 000	0	802 000	1 402 000
Rémunération du personnel électoral	0	0	539 000	539 000
<b>Total partiel</b>	<b>14 100 000</b>	<b>0</b>	<b>1 341 000</b>	<b>15 441 000</b>
<b>Fonctionnement</b>				
Frais de déplacement	114 300	5 100	262 000	381 400
Contrats de services professionnels	783 400	22 200	359 800	1 165 400
Formation, congrès et cotisations	209 500	0	0	209 500
Services de télécommunications	302 600	0	82 000	384 600
Contrats de nature technique	1 697 000	36 200	255 800	1 989 000
Taxes foncières, assurances et autres	213 300	0	0	213 300
Location de biens meubles et immeubles	453 300	0	89 600	542 900
Fournitures et autres dépenses	425 800	500	27 500	453 800
Dépenses de fonctionnement	0	0	3 478 000	3 478 000
Amortissement	541 500	0	721 000	1 262 500
<b>Total partiel</b>	<b>4 740 700</b>	<b>64 000</b>	<b>5 275 700</b>	<b>10 080 400</b>
<b>Transfert</b>				
Allocation aux partis politiques	0	0	3 447 300	3 447 300
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 447 300</b>	<b>3 447 300</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 840 700</b>	<b>64 000</b>	<b>10 064 000</b>	<b>28 968 700</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	210 000	0	1 250 000	1 460 000
<b>TOTAL</b>	<b>210 000</b>	<b>0</b>	<b>1 250 000</b>	<b>1 460 000</b>



## Section 2.1

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011 (éléments 01 et 03)

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, et par activité électorale, pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les dépenses estimées au 31 mars 2011 sont inférieures de 1 843 390 \$ aux prévisions budgétaires 2010-2011 qui étaient de 20 684 090 \$ (réf. page 27). L'écart de 8,9 % entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par une diminution des dépenses salariales attribuables à des postes non pourvus durant l'exercice financier et des dépenses de fonctionnement moindre que les prévisions budgétaires.

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les dépenses estimées au 31 mars 2011 sont supérieures de 3 583 495 \$ aux prévisions qui étaient de 6 480 505 \$ (réf. page 31).

Cet écart s'explique principalement par le coût des élections partielles tenues, au cours de l'exercice financier 2010-2011, dans les circonscriptions électorales de Kamouraska-Témiscouata, de Saint-Laurent et de Vachon ainsi que par la réalisation d'activités préparatoires à des élections générales.



## Section 2.2

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011

#### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2010-2011 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2011 ②	Écarts ① - ②
<b>Rémunération</b>			
Rémunération du personnel permanent	14 100 000	13 500 000	600 000
Rémunération du personnel occasionnel	900 000	600 000	300 000
<b>Total partiel</b>	<b>15 000 000</b>	<b>14 100 000</b>	<b>900 000</b>
<b>Fonctionnement</b>			
Frais de déplacement	146 350	114 300	32 050
Contrats de services professionnels	1 345 150	783 400	561 750
Formation, congrès et cotisations	192 600	209 500	(16 900)
Services de télécommunications	370 000	302 600	67 400
Contrats de nature technique	2 016 730	1 697 000	319 730
Taxes foncières, assurances et autres	224 360	213 300	11 060
Location de biens meubles et immeubles	479 500	453 300	26 200
Fournitures et autres dépenses	459 400	425 800	33 600
Amortissement	450 000	541 500	(91 500)
<b>Total partiel</b>	<b>5 684 090</b>	<b>4 740 700</b>	<b>943 390</b>
<b>Transfert</b>			
Allocation aux partis politiques	0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 684 090</b>	<b>18 840 700</b>	<b>1 843 390</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
<b>Immobilisations</b>	300 000	210 000	90 000
<b>TOTAL</b>	<b>300 000</b>	<b>210 000</b>	<b>90 000</b>

## Section 2.2

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011

#### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
<b>Rémunération</b>	
Rémunération du personnel permanent	600 000
Rémunération du personnel occasionnel	300 000
<b>Total partiel</b>	<b>900 000</b>
<b>Fonctionnement</b>	
Frais de déplacement	32 050
Contrats de services professionnels	561 750
Formation, congrès et cotisations	(16 900)

#### Notes explicatives

##### Rémunération du personnel permanent 600 000 \$

L'écart de 4,3 % provient de postes non pourvus durant une certaine période de l'exercice financier.

##### Rémunération du personnel occasionnel 300 000 \$

L'écart de 33,3 % s'explique par l'embauche moins élevée que prévu d'effectifs supplémentaires destinés à pourvoir les postes permanents vacants.

##### Frais de déplacement 32 050 \$

L'écart de 21,9 % s'explique principalement par les frais de déplacement qui ont été moins élevés que ceux prévus.

##### Contrats de services professionnels 561 750 \$

L'écart de 41,8 % provient, entre autres, de la non-réalisation de plusieurs projets concernant :

- l'entretien et la prise en charge du système GEP (375 000 \$);
- l'informatique et le site Web (50 000 \$);
- la gestion intégrée des documents (30 000 \$);
- les heures non utilisées de service d'accompagnement JAVA (70 000 \$).

##### Formation, congrès et cotisations (16 900 \$)

L'écart de 8,8 % provient de l'augmentation des dépenses reliées à de la formation sur les nouvelles technologies (JAVA).

## Section 2.2

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011

#### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
<b>Fonctionnement</b>	
Services de télécommunications	67 400
Contrats de nature technique	319 730
Taxes foncières, assurances et autres	11 060
Location de biens meubles et immeubles	26 200
Fournitures et autres dépenses	33 600
Amortissement	(91 500)
<b>Total partiel</b>	<b>943 390</b>
<b>Transfert</b>	
Allocation aux partis politiques	0
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 843 390</b>

#### Notes explicatives

##### **Services de télécommunications 67 400 \$**

L'écart de 18,2 % est principalement dû à une surévaluation de la prévision budgétaire.

##### **Contrats de nature technique 319 730 \$**

Ce poste budgétaire inclut les dépenses de publicité, de promotion, d'impression, de poste et messagerie, les frais d'entretien de la bâtisse et les dépenses reliées à la sécurité informatique.

L'écart de 15,9 % provient principalement d'une compression des dépenses de rénovation de l'édifice René-Lévesque, lesquelles ont été reportées.

##### **Taxes foncières, assurances et autres 11 060 \$**

L'écart de 5,5 % est non significatif.

##### **Location de biens meubles et immeubles 26 200 \$**

Ce poste budgétaire comprend le loyer du Centre de distribution Roger-Lefrançois (349 000 \$) ainsi que les différentes locations d'équipements (103 500 \$).

L'écart de 5,5 % provient de la diminution du coût de location des photocopieurs.

##### **Fournitures et autres dépenses 33 600 \$**

L'écart de 7,3 % provient principalement de la diminution des achats de licences informatiques.

##### **Amortissement (91 500 \$)**

À la préparation des budgets pour 2010-2011, aucun amortissement n'a été prévu pour l'acquisition de nouveaux équipements.

L'écart est de 20,3 %.

## Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011  
et les dépenses estimées au 31 mars 2011

### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	90 000
<b>TOTAL</b>	<b>90 000</b>

#### Notes explicatives

<b>Immobilisations</b>	<b>90 000 \$</b>
Acquisitions :	
▪ Équipements spécialisés	50 000
▪ Équipements informatiques et de bureau	<u>160 000</u>
	<u>210 000</u>

## Section 2.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2010-2011 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2011 ②	Écarts ① - ②
<b>Activités électorales</b>			
Frais de vérification des partis politiques	57 400	57 000	400
Plan d'action en matière de financement des partis politiques	185 173	209 000	(23 827)
Communication avec les DS	325 905	344 000	(18 095)
Développement des systèmes informatiques	510 000	98 000	412 000
Comité des DS	29 200	0	29 200
Recrutement des DS et des DAS	55 100	182 000	(126 900)
Formation pour les activités électorales	0	179 000	(179 000)
Mise à jour des sections de vote	50 100	18 000	32 100
Élections scolaires	6 750	2 000	4 750
Avis sur le financement des partis politiques	62 150	37 000	25 150
Commission permanente de révision	362 535	286 000	76 535
Élections municipales	201 497	272 000	(70 503)
Enquêtes et poursuites	258 200	307 000	(48 800)
Autres projets et mandats	457 089	426 700	30 389
Amortissement	1 050 000	721 000	329 000
Élection partielle du 5 juillet 2010 (Vachon)	0	495 000	(495 000)
Élection partielle du 13 septembre 2010 (Saint-Laurent)	0	592 000	(592 000)
Élection partielle du 29 novembre 2010 (Kamouraska-Témiscouata)	0	556 000	(556 000)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral	0	1 835 000	(1 835 000)
<b>Total partiel</b>	<b>3 611 099</b>	<b>6 616 700</b>	<b>(3 005 601)</b>
<b>Transfert</b>			
Allocation aux partis politiques	2 869 406	3 447 300	(577 894)
<b>Total partiel</b>	<b>2 869 406</b>	<b>3 447 300</b>	<b>(577 894)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 480 505</b>	<b>10 064 000</b>	<b>(3 583 495)</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
<b>Immobilisations</b>	1 700 000	1 250 000	450 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 700 000</b>	<b>1 250 000</b>	<b>450 000</b>

## Section 2.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Frais de vérification des partis politiques	400
Plan d'action en matière de financement des partis politiques	(23 827)
Communication avec les DS	(18 095)
Développement des systèmes informatiques	412 000

#### Notes explicatives

##### Frais de vérification des partis politiques 400 \$

Ce poste budgétaire correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, selon l'article 112 de la Loi électorale.

##### Plan d'action en matière de financement des partis politiques (23 827 \$)

Ce budget a servi à réaliser les activités de vérification prévues par la Direction du financement des partis politiques.

L'augmentation de la dépense provient de la mise en œuvre de moyens appropriés devant servir à renforcer les règles de contrôle en matière d'autorisation et de financement politique.

##### Communication avec les DS (18 095 \$)

Ce budget a servi à rémunérer 36 heures aux 125 DS, à garder des liens téléphoniques et Internet avec eux ainsi qu'à louer un espace à leur résidence.

L'écart provient d'une sous-évaluation des dépenses en télécommunication.

##### Développement des systèmes informatiques 412 000 \$

Ce poste budgétaire comprend les coûts non capitalisés pour le développement informatique des systèmes de mission.

La dépense a diminué, entre autres, parce que les travaux prévus pour l'évaluation d'opportunité et d'analyse préliminaire de la LEP n'ont pas eu lieu (200 000 \$). De plus, les contrats pour l'analyse et la programmation en Oracle Forms, pour les systèmes AFS, OEP et DSG, n'ont pas été octroyés (125 000 \$), car ces besoins ont été comblés par nos ressources internes.

## Section 2.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Comité des DS	29 200
Recrutement des DS et des DAS	(126 900)
Formation pour les activités électorales	(179 000)
Mise à jour des sections de vote	32 100
Élections scolaires	4 750
Avis sur le financement des partis politiques	25 150

#### Notes explicatives

##### Comité des DS 29 200 \$

Des deux rencontres prévues du comité, aucune n'a eu lieu.

##### Recrutement des DS et des DAS (126 900 \$)

Le dépassement de 126 900 \$ s'explique par le coût de la publicité d'un nouveau concours, tenu en janvier 2011, afin de pourvoir 19 postes vacants de DS.

##### Formation pour les activités électorales (179 000 \$)

Après le recrutement, au cours de 2010-2011, de 30 nouveaux DS et de presque autant de DAS, le DGE a procédé à la formation de ceux-ci, en septembre 2010, au lieu d'attendre en 2011-2012 comme il était prévu.

##### Mise à jour des sections de vote 32 100 \$

Peu de travail de délimitation des sections de vote a été effectué au cours de l'exercice 2010-2011.

##### Élections scolaires 4 750 \$

Le budget a servi à assurer la traduction de documents à la suite de modifications apportées à la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., c. E-2.3).

##### Avis sur le financement des partis politiques 25 150 \$

Le nombre d'avis a été moins important que prévu pour les élections scolaires.

## Section 2.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Commission permanente de révision	76 535
Élections municipales	(70 503)
Enquêtes et poursuites	(48 800)

#### Notes explicatives

##### Commission permanente de révision **76 535 \$**

La diminution de la dépense par rapport au budget provient, entre autres, de la réduction de la main-d'œuvre attirée à la Commission permanente de révision.

##### Élections municipales **(70 503 \$)**

L'écart provient, entre autres, de l'engagement d'employés temporaires (25 000 \$) pour une période plus longue que celle prévue, relativement à la vérification des dépenses électorales pour les élections du 1<sup>er</sup> novembre 2009, et des frais de déplacement afférent à la vérification (25 000 \$).

##### Enquêtes et poursuites **(48 800 \$)**

L'écart s'explique par l'augmentation de la masse salariale des enquêteurs, principalement due au nombre inhabituel de délations et de dénonciations reliées au financement des partis politiques provinciaux et municipaux.

## Section 2.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Autres projets et mandats	30 389
Amortissement	329 000
Élection partielle du 5 juillet 2010 (Vachon)	(495 000)
Élection partielle du 13 septembre 2010 (Saint-Laurent)	(592 000)

#### Notes explicatives

##### Autres projets et mandats 30 389 \$

En 2010-2011, les dépenses de 426 700 \$ ont servi principalement à :

- payer 50 % des dépenses électorales additionnelles des partis politiques autorisés à la suite des élections générales du 26 mars 2007 (28 000 \$);
- assumer la dépense, en 2010-2011, des élections générales du 8 décembre 2008 (146 000 \$), principalement pour la destruction des documents;
- mettre en place la modalité d'application des projets de loi n<sup>os</sup> 113 et 114 (150 000 \$);
- soutenir les démarches de création d'un gouvernement au Nunavik (75 000 \$);
- assumer les dépenses d'honoraires professionnels reliées au scrutin référendaire municipal de 2004 (15 000 \$).

##### Amortissement 329 000 \$

L'écart provient du report de la mise en service du développement informatique GEP à l'exercice financier 2012-2013 ainsi que du report à 2011-2012 de l'acquisition d'un logiciel de paie pour le personnel électoral.

##### Élection partielle du 5 juillet 2010 (Vachon) (495 000 \$)

Cette dépense représente le coût de l'élection partielle tenue le 5 juillet 2010.

##### Élection partielle du 13 septembre 2010 (Saint-Laurent) (592 000 \$)

Cette dépense représente le coût de l'élection partielle tenue le 13 septembre 2010.

## Section 2.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les dépenses estimées au 31 mars 2011

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Élection partielle du 29 novembre 2010 (Kamouraska-Témiscouata)	(556 000)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral	(1 835 000)
<b>Total partiel</b>	<b>(3 005 601)</b>
<b>Transfert</b>	
Allocation aux partis politiques	(577 894)
<b>Total partiel</b>	<b>(577 894)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(3 583 495)</b>

#### Notes explicatives

##### Élection partielle du 29 novembre 2010 (Kamouraska-Témiscouata) (556 000 \$)

Cette dépense représente le coût de l'élection partielle tenue le 29 novembre 2010.

##### Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral (1 835 000 \$)

Cette dépense représente les coûts reliés à la préparation des prochaines élections générales.

##### Allocation aux partis politiques (577 894 \$)

L'augmentation s'explique par la hausse du financement public des partis politiques autorisés, contenue dans le projet de loi n° 118, Loi concernant le financement des partis politiques. Après l'adoption de cette loi, le 10 décembre 2010, l'allocation par électeur est passée de 0,50 \$ à 0,82 \$. Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, elle est passée à 0,83 \$ afin d'être indexée selon la variation de l'IPC.

## Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011  
et les dépenses estimées au 31 mars 2011

### Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	450 000
<b>TOTAL</b>	<b>450 000</b>

#### Notes explicatives

**Immobilisations** 450 000 \$

L'écart provient du report de l'acquisition d'un logiciel de paie pour le personnel électoral.

Cette acquisition, initialement prévue en 2010-2011, a été reportée à l'exercice 2011-2012.